



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

Elus en service : 6
Présents : 6
Pouvoirs : 0
Votes : 6

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 OCTOBRE 2019

Le 30 octobre 2019 à 18h en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Syndical, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Yves ROY, Président, remise et affichée le 16 octobre 2019.

Etaient présents : Francis LARGILLIERE, Joëlle LE DORNER, Gabriel GOLDSTEIN, Nadine DESBORDES, Benoit SAVARY et Yves ROY

Secrétaire de séance : Benoit SAVARY

Monsieur le Président propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil syndical qui s'est tenu le 25 septembre 2019, Monsieur le Président passe la parole aux élus.

Le conseil syndical, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2019

Convention de partenariat « Ecoles numériques innovantes et ruralité »

Le coût et les modalités de subvention de l'état sont définis dans la convention de partenariat (ci-jointe)
En conséquence il est proposé au conseil syndical :

- De valider le projet de convention de partenariat « écoles numériques innovantes et ruralité » et le Syndicat des écoles du bocage,
- De prévoir les crédits nécessaires au budget,
- D'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

Approbation : Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Monsieur Francis LARGILLIERE, maire de Dormelles nous informe d'un problème de radiateurs défectueux à l'école de Dormelles. Il demande de prévoir leurs remplacements par des convecteurs aux normes petites enfances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h24

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, appearing to be official signatures.